

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 426

non-membres: 30 francs (20 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Mars 2002

«Nous avons de tout temps emprunté des mots aux divers peuples du monde, mais le français possédait alors une volonté d'assimilation qu'il a négligée en grande partie. Aujourd'hui le mot étranger qui entre dans la langue, au lieu de se fondre dans la couleur générale, reste visible comme une tache.»

(*Remy de Gourmont*)

Quota

Emprunté à l'anglais, du latin *quota*, féminin substantivé par ellipse de *quota (pars)*, littéralement «quelle part (revient à chacun)». D'un usage assez récent, ce terme (masculin) est souvent utilisé pour parler des quotas laitiers imposés aux éleveurs, ou de quotas d'importation, d'immigration, de vente, etc. Il sert à désigner un pourcentage déterminé, un contingent et, en emploi absolu, le chiffre d'affaires imposé à un représentant, un agent, un service de vente.

Synonymes: quantité fixe, fixée, limitée; quotité, quote-part, portion, part, fraction.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)

Tarot(s)

Pluriel ou singulier? Littré mentionne le mot comme masculin pluriel, en parlant des cartes à jouer, et admet le singulier quand il s'agit du jeu lui-même: jouer aux tarots ou au tarot.

La plupart des dictionnaires observent une distinction entre les cartes et le jeu: «On dit *un tarot* pour le jeu tout entier ou *des tarots* en parlant des cartes elles-mêmes» (*Nouveau Larousse universel*, 1949).

Surtout employé au pluriel, *tarots* désigne des cartes plus longues que des cartes à jouer, portant des figures différentes et servant à la divination (cartomancie). *Tarot* désigne aussi l'usage de ces cartes, leur symbolique: un jeu de *tarots* (ou, par ellipse, un tarot); le tarot de Marseille.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)

Réaliser

Ce verbe signifie: rendre réel, faire exister concrètement ce qui n'était que virtuel, donner un caractère réel à une abstraction (en ce cas s'oppose à *idéaler*). Effectuer, accomplir: réaliser des prouesses. Créer: réaliser un film. Concrétiser: réaliser un rêve, un projet. Faire: réaliser une vente, des bénéfices. Convertir, vendre: réaliser des biens, une propriété.

Par contamination de l'anglais *to realize*, ce verbe est employé abusivement dans le sens de comprendre, se rendre compte, se faire une idée, mesurer l'importance, découvrir, saisir, s'aviser que, se représenter. Emploi critiqué, le français ne manquant pas de termes équivalents.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)

Wallon, onne

Wallon (prononcer «oua»), n. et adj.: un Wallon, le parler wallon. Prend deux *n* au féminin: une Wallonne, la Flèche wallonne. En revanche *Wallonie* et *wallonisme* s'écrivent avec un seul *n*.

La prononciation «oua» s'applique également aux toponymes Waterloo, Wavre, Watermael ainsi qu'aux mots wallingant, waterzooi, wateringue.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)

Sécuriser

La vogue de ce verbe s'explique-t-elle par le climat d'insécurité régnant actuellement dans la société?

Il peut avoir deux sens: *a*) donner un sentiment de sécurité à quelqu'un, enlever la crainte, l'anxiété, mettre en confiance: sécuriser un enfant, l'opinion; *b*) accroître la sécurité, rendre plus sûr: sécuriser les transports en commun.

On peut regretter que *sécuriser* – à l'origine (1968) terme de psychologie – ait tendance à éclipser les verbes tranquilliser, apaiser, rassurer, rasséréner.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)

Y a plein de...

Cette expression, d'une rare élégance (!), bénéficie auprès du public et, hélas, aussi des médias, d'un réel pouvoir de séduction.

Il faut subir, presque quotidiennement, des phrases telles que: «Y a plein de choses à découvrir dans ce musée» ou encore «Y a encore plein de travail à faire». Cela prouve, malheureusement, qu'«il y a encore beaucoup de travail à faire»... pour améliorer le langage de certains de nos concitoyens.

(*Défense du français, n° 426, mars 2002*)